

Une autoroute moderne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie**

Band (Jahr): **50 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une Autoroute moderne

Bn. D'après un article du «Génie Civil» de Paris on a achevé ce printemps une autoroute entre la ville de Buenos-Ayres et l'aéroport Pistarini à près de 20 km. du centre de la ville. La construction de cette autoroute, étudiée pour un trafic rapide, constitue une œuvre d'urbanisme de grande importance. Sa largeur totale est de 120 m., je répète cent vingt mètres, la longueur 20,8 km. et elle doit servir d'amorce à de nouveaux quartiers résidentiels. Quelques courbes de très grand rayon améliorent l'aspect de la route en réduisant les longs alignements droits et monotones.

Le profil en travers comporte, en plus des chaussées destinées aux automobiles circulant à grande vitesse, des pistes pour cyclistes, des allées pour piétons et des chaussées latérales pour les poids lourds et des véhicules à faible vitesse. Les plantations qui seront faites entre les diverses pistes donneront à la nouvelle voie un aspect d'avenue de promenade et faciliteront la transformation de ses abords en quartiers résidentiels de séjour agréable. Les deux chaussées médianes destinées aux voitures rapides, pour lesquelles une vitesse maximum de 120 km./h est admise, ont chacune une largeur de 10,50 m., permettant la circulation de trois files de voitures. Elles sont séparées par une bande de terre gazonnée. Les chaussées ont été établies sous la forme d'un dallage en béton armé. La courbe la plus petite à un rayon de 500 m. et les rampes ne dépassent pas le 3 %. Sur cette chaussée médiane circulent aujourd'hui, dans chaque direction, 13000 voitures par jour.

La bande cycliste de 3 m. de largeur dans chaque sens de circulation et les chaussées latérales chacune de 6,5 m. de largeur, ainsi que les chemins pour les piétons sont encadrés par des arbres et des buissons.

Kleine Mitteilungen

Cycle d'enseignement complémentaire de Photogrammétrie aérienne à l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques de France à Paris

L'Ecole Nationale des Sciences Géographiques de France organisera à Paris du 23 juin au 1^{er} août 1952 un cycle d'enseignement complémentaire de Photogrammétrie aérienne spécialement conçu à l'entention des photogrammètres étrangers désirant s'initier aux méthodes en usage en France. Le nombre des stagiaires est limité à 25. Les inscriptions seront reçues dans leur ordre d'arrivée jusqu'à ce que soit atteint le chiffre de 25. Elles sont à adresser avant le 15 mai 1952 au Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques, Paris, Boulevard des Invalides (VII^e).

Les dépenses de séjour à Paris et sur le terrain sont laissées à la charge des auditeurs. Les droits d'inscription sont fixés à 20000 Francs et doivent être versés au Compte du Régisseur des Recettes de l'Institut Géographique-National compte de chèque postal: 9131-60 avant le 20 juin 1952.

Fünfundzwanzigjähriges Bestehen des Schweizerischen Geometervereins

Am 2. Februar 1902 wurde in Zürich der Verein Schweizerischer Konkordatsgeometer gegründet. Am 24. August 1902 fand im Rathause zu Luzern in Anwesenheit von 49 Mitgliedern die erste Hauptversamm-